

Le Relais

LE BULLETIN COMMUNAL DES HABITANTS DE FEGERSHEIM-OHNHEIM



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr, [facebook](https://www.facebook.com/fegersheim.ohnheim) et [twitter](https://twitter.com/fegersheim).



Elections régionales

Demain, l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne



Rocade Sud

Lancement des travaux de la 2^{de} phase



Initiative

Conseil des aînés : appel à candidatures



**Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,**

La fin de l'année 2015 approche à grands pas et avec elle, la perspective des réjouissances de Noël. Pour notre équipe municipale, cette période est avant tout synonyme de travaux préparatoires sur le budget à venir. En effet, nous devons faire face cette année à une équation compliquée. Nous devons conjuguer la poursuite de nos investissements, conformément à notre programme de campagne et aux besoins de service public, avec une dotation de l'Etat en forte diminution (-25% en 2015 et autant en 2016). Nous ne pouvons déroger à la règle des investissements nécessaires et à l'entretien incontournable du patrimoine bâti de la Commune ; il en va de la sauvegarde de l'âme de Fegersheim-Ohnheim. De nombreuses communes françaises ont fait le choix d'augmenter les impôts locaux pour faire face à l'augmentation des dépenses. Je tiens à souligner le mérite de notre équipe municipale d'y avoir renoncé.

Parallèlement à ce travail, les commissions poursuivent leurs missions et planchent sur les différents dossiers. Le Conseil des aînés, qui devrait voir le jour prochainement, en est un exemple. Ce projet, auquel je suis particulièrement attaché, porte le symbole de l'entraide intergénérationnelle et le renforcement du lien social. Je le souhaite dynamique et très impliqué dans la démocratie participative locale. Je vous invite à lire dans ce

Relais un article qui lui est consacré pour découvrir les modalités de sa mise en place.

Les fêtes de fin d'année sont proches, mais avant de réveillonner entre parents et amis, il incombe à tous les habitants de Fegersheim-Ohnheim de remplir son devoir de citoyen en allant voter pour les élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre prochains. Les enjeux sont multiples tant sur le plan local que national, sur fond de retentissement international. Pour la première fois, il nous est donné de pouvoir voter pour de grandes régions. L'Alsace, malgré sa taille, aura un grand rôle à y jouer en se montrant digne de son choix d'accueillir la capitale de la future ALCA. C'est à nous, électeurs Alsaciens, d'envoyer un message clair à nos partenaires Lorrains, Champenois et Ardennais en montrant notre engouement pour ces élections.

Je vous convie enfin à venir nombreux au marché de Noël organisé par l'AFF le 5 décembre, sur la place de l'Eglise, et à assister ensuite au concert des « Gospel Kids » à partir de 20h30 à l'Eglise S^t Maurice de Fegersheim.

Joyeuses fêtes de fin d'année et rendez-vous pour les traditionnels vœux du maire vendredi 8 janvier 2016 au centre sportif et culturel à 20h.

Thierry Schaal
Votre dévoué Maire



RÉUNION D'INFORMATION

La municipalité organise une réunion d'information sur le projet de rénovation d'une partie de la rue de Lyon, **LUNDI 16 NOVEMBRE 2015 À 19H, AU FOYER PAROISSIAL.**

Les travaux, qui relèvent de la compétence de l'Eurométropole de Strasbourg, débiteront courant 2016 et se dérouleront en différentes phases. Le Maire, accompagné du Conseil Municipal et des services de l'Eurométropole, présentera le projet en détail à la population lors de cette réunion d'information ouverte à tous sans inscription.

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA MAIRIE AU 03 88 59 04 59
OU MAIRIE@FEGERSHEIM.FR**

Demain, L'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne



La nouvelle région, ou territoire du Grand Est, est le résultat de la fusion entre l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Elle rassemble près de 5,5 millions d'habitants (54% vivent en Alsace) sur 55 000 km².

Sa situation géographique en fait un carrefour du Vieux Continent, d'autant plus que Strasbourg, ville-siège du Parlement Européen, a été désignée comme la capitale de cette région.

Ce sont 169 conseillers régionaux qui devront être élus lors du scrutin des 6 et 13 décembre prochains, dont 35 conseillers pour le Bas-Rhin et 25 pour le Haut-Rhin soit 35 % des sièges.

Pourquoi une nouvelle région ?

Processus d'aménagement du territoire français, la décentralisation permet de transférer des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales. L'article 1^{er} de la Constitution précise que « l'organisation de la République française est décentralisée ». La France compte ainsi 101 départements, 36700 communes, 22 régions et 2600 groupements intercommunaux.

Aujourd'hui, il existe 4 échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons, les compétences partagées et les financements croisés sont fréquemment résumés par l'expression « millefeuille territorial ».

Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires. Cette importante réforme territoriale portée par le chef de l'État entend modifier pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République. Sont en jeu,

la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens.

Quel sera le rôle de la région ?

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) entend clarifier les compétences entre les différentes collectivités territoriales. La région aura ainsi les compétences suivantes : le développement économique, la gestion des fonds européens, la formation professionnelle, l'apprentissage et la coordination des politiques des acteurs de l'emploi (hors Pôle Emploi), les lycées, l'environnement, l'adaptation locale des lois potentiellement « régionalisables », le transport, le tourisme, l'aide aux entreprises, la culture et le sport.

Quand vote-t-on ?

Le scrutin aura lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Pourquoi un vote en décembre ?

A cause de la réforme territoriale, qui va

faire naître 13 nouvelles régions, issues de la fusion des 22 actuelles, au 1^{er} janvier 2016.

Quels sont les enjeux de l'élection ?

L'enjeu de cette élection à venir est d'assurer d'une part la représentativité de l'ensemble des cultures et des particularités des territoires qui la composent et d'autre part d'en assurer l'unité. En effet, la région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne est tiraillée entre l'influence parisienne d'une part et l'ensemble urbain alsacien fortement intégré à la dynamique rhénane d'autre part. Entre les deux, s'intercale le sillon mosellan, ouvert sur le Luxembourg, alors que la région adoptée est conçue de façon latitudinale, le long du TGV Est. La nouvelle région aura fort à faire pour surmonter le particularisme alsacien, ravivé par cette fusion avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne.



Appel aux volontaires

La Commune lance un appel aux volontaires pour assurer la mission d'assesseur lors des 2 tours des élections régionales. Les personnes auront pour tâches de vérifier l'identité des électeurs, la régularité du vote et de faire signer la liste d'émargement et devront obligatoirement être inscrits sur la liste électorale de Feger-

sheim. La mission est réalisée à titre bénévole et les candidatures doivent être connues **avant le 16 novembre 2015**.

Renseignements auprès de la mairie au 03 88 59 04 51 ou par mail à f.schmitt@fegersheim.fr.

La Rocade Sud de Strasbourg, un projet ambitieux pour une meilleure desserte

Dans la continuité de la réalisation du pont Pierre Pflimlin et de la 1^{ère} phase au début des années 2000, les travaux de la 2^{ème} phase de la Rocade Sud de Strasbourg (RN353) ont débuté depuis deux mois. Après la réalisation de fouilles archéologiques cet été, l'automne 2015 est marqué par le démarrage des travaux de deux ouvrages d'art.



19 octobre : pose de la première pierre de la 2^{ème} phase de travaux de construction de la Rocade Sud par le Vice-Président du Conseil Départemental Jean-Philippe Maurer, le Président de l'Eurométropole de Strasbourg Robert Hermann, le Président de la Région Alsace Philippe Richert et le Préfet Stéphane Fratacci. (de gauche à droite)

Inscrite au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de l'agglomération de Strasbourg, puis reprise dans les différentes démarches de planification, la Rocade Sud de Strasbourg répond aux enjeux locaux de développement et aux objectifs d'amélioration des liaisons routières avec l'Allemagne.

Ce projet de création d'une rocade traverse le ban des communes de Geispolsheim et de Fegersheim (à l'écart du village). Il s'agit d'un amé-

nagement stratégique permettant à terme une liaison rapide entre le Rhin à l'Est et l'A35 à l'Ouest, matérialisée par une 2x2 voies de 3 km. Afin de diminuer les nuisances acoustiques de l'A35, le projet comprend l'adossement de la chaussée Sud contre la chaussée Nord (ripage) et la construction d'un mur antibruit d'une hauteur de 2 m et d'une longueur de 350 m.

Quelques chiffres

Le chantier générera, entre autres :

- la construction de 4 ouvrages d'art
- la démolition d'un ouvrage existant
- la création de 28 passages à petite faune
- la réalisation de 10 km de muret de protection de la petite faune
- l'aménagement de 8 bassins d'assainissement
- la construction d'un mur anti-bruit de 350 m

Retrouvez tous les détails liés au chantier dans la lettre d'info éditée par la DREAL, disponible à l'accueil de la mairie et sur www.alsace.developpement-durable.gouv.fr

Plongée dans l'Histoire à travers les fouilles archéologiques

En raison de la sensibilité patrimoniale forte des terrains concernés par le chantier, un diagnostic archéologique, prescrit par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et conduit par le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan a été réalisé du 26 novembre au 12 décembre 2014 sur l'ensemble du tracé du projet routier.

Quatre sites occupés entre le Néolithique et l'Antiquité ont ainsi été mis au jour. Ces découvertes comblent un vide dans la connaissance de ce territoire dont la richesse archéologique est surtout appréhendée au travers des opérations réalisées aux abords des agglomérations.

Une partie des découvertes effectuées témoignent de l'histoire du territoire de Fegersheim depuis plus de 6000 ans. Au Néolithique, la pratique de la chasse est attestée par des fosses allongées et étroites interprétées comme des pièges (les restes d'un chevreuil ont été retrouvés). La fouille d'autres fosses servant de dépotoirs a livré de nombreux fragments de pots et récipients usuels en céramique, montrant la proximité de zones d'habitat pendant le Néolithique. La découverte la plus imposante est celle de la voie romaine, qui traverse le site du Sud au Nord, venant de Bâle. Large de 28 m et délimitée par deux fossés bordiers, elle avait une chaussée de 14 m, chargée en graviers avec plusieurs bandes de roulement. Des ornières de chars antiques étaient encore visibles. Deux grands fossés supplémentaires en assuraient le drainage. Les objets trouvés sur la voie témoignent de son usage entre le 1^{er} et le V^e siècle après J.-C. au moins. Quatre tombes gallo-romaines, ont été trouvées en bord de voie. Enfin, plusieurs tranchées militaires en zigzag, vraisemblablement de la Première Guerre Mondiale, ont livré des tiges en fer utilisées pour fixer le barbelé en bord de tranchée.



Les membres du Conseil Municipal conviés sur site pour une présentation des fouilles proposée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace (DREAL).

Rappel sur les zones bleues

Qu'est ce qu'une zone bleue ?

Le dispositif zone bleue régleme les durées de stationnement autorisées, en fonction des besoins de rotation, sur des emplacements de parking dûment signalés par un marquage au sol bleu et des panneaux.

Pourquoi une zone bleue ?

La zone bleue permet de favoriser l'accès aux commerces et aux équipements de proximité en assurant une rotation plus importante des véhicules d'une part et de supprimer les véhicules ventouses (véhicules qui occupent une place de stationnement sur une longue durée) d'autre part.

Les zones bleues obéissent désormais aux normes européennes ; le disque bleu européen remplace le traditionnel « disque bleu ».

Quelle utilisation de la zone bleue ?

L'automobiliste doit apposer ce disque contre le pare-brise de 9h à 12h et de 14h à 18h en y indiquant l'heure d'arrivée. Il suffit d'ajouter à cette heure la durée autorisée

de stationnement pour connaître l'heure limite de votre départ.

Où se situent les places en zone bleue ?

Parking de la Poste (durée : 30 minutes), places de stationnement rue de Lyon, rue de l'école, place de la mairie, place de l'église, parking Pablo Picasso, parking P1 de l'Auberge du soleil d'or (durée : 1h30).

L'infraction ?

Il existe deux types d'infraction : l'absence du disque (visible) et le dépassement du temps autorisé. Jusqu'au 31 décembre 2015, l'infraction est verbalisée à hauteur de 17 €, à partir du 1^{er} janvier 2016, le montant sera de 35 €. Le procès-verbal est établi par le policier municipal.

Où se procurer les disques ?

Les disques sont en vente dans les bureaux de tabac. Une fois acheté, le disque est valable partout dans l'Union Européenne.

Déneigement, un site pour s'informer

Du 1^{er} novembre au 31 mars, le service de la Propreté urbaine de l'Eurométropole veille à la viabilité hivernale des voies publiques pour assurer une sécurité optimale tout en préservant l'environnement. Pour mieux préparer vos déplacements, consultez la carte des priorités d'interventions sur le site www.carto.strasbourg.eu. L'information de l'avancée du traitement y est réactualisée toutes les heures.



Sécurité sensibilisation auprès des cyclistes

Les 13 et 15 octobre dernier, la Gendarmerie de Fegersheim a mené deux actions de sensibilisation auprès des jeunes cyclistes, en lien avec le policier municipal de la Commune et en présence d'adjoints. Déclinée sur 2 jours, à deux emplacements différents, l'intervention a permis de contrôler une centaine de cyclistes empruntant les pistes situées entre le collège d'Eschau et la Commune de Fegersheim. L'objectif des forces de l'ordre était d'informer les usagers sur les équipements, qu'ils soient obligatoires (sonnette, feu avant, dispositifs réfléchissant avant, arrière, sur les pédales, dans les rayons et gilet réfléchissant inter-urbain) ou facultatifs (casque, marquage et gilet réfléchissant en agglomération).



Concours des maisons décorées de Noël



La Commune organise à nouveau en 2015, le concours des maisons décorées de Noël. Les habitants disposant de décorations visibles depuis l'extérieur, sont invités à s'inscrire en remplissant le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie, avant le 4 décembre. Un jury intercommunal effectuera un passage courant décembre et les résultats seront proclamés lors d'une cérémonie au Caveau organisée en janvier 2016.

Lancement du Conseil des aînés



Au 1^{er} octobre 2015, Fegersheim comptait 940 personnes âgées de plus de 65 ans (base liste électorale). L'attention portée à cette tranche de la population fait partie des axes que la municipalité souhaite développer. Pour ce faire, la commission chargée du domaine a imaginé une instance de dialogue et d'échanges, directement animée par les concernés : le Conseil des aînés. Rencontre avec l'adjointe Agnès Muller, en charge du projet.

Qu'est-ce qu'un Conseil des aînés ?

Agnès Muller : Un Conseil des aînés est un outil qui doit permettre à la municipalité de déployer une politique seniors en phase avec les attentes de la population concernée. Nous avons imaginé, avec la commission, de déployer deux axes principaux : être bien chez soi et être bien dans son village. Le Conseil des aînés pourra ainsi se pencher sur ces deux thématiques et réfléchir à des actions et des améliorations pour leur quotidien.

Quelle implication de la Commune dans cette instance ?

A.M. : La Commune est à l'initiative de cette démarche et donne des pistes. Il est prévu que deux conseillères municipales assistent aux réunions (que le Conseil des aînés aura à mettre en place) pour assurer un suivi et surtout donner un retour sur la faisabilité des propositions. La municipalité souhaite laisser libre cours à la réflexion tout en apportant sa compétence, sa connaissance du cadre et des moyens qui peuvent

être accordés aux demandes qui émaneront de ce Conseil. Il s'agira d'instaurer un échange direct entre la population et les élus, chacune des parties étant à même d'inspirer l'autre.

Des idées d'actions ?

A.M. : L'un des axes sera celui de l'animation. Nous constatons aujourd'hui une forte baisse de fréquentation à nos Stammtisch mensuels dont la poursuite est aujourd'hui sérieusement remise en question. Le Conseil des aînés sera consulté sur le type de rendez-vous à penser pour la suite, sur la fréquence et le moment de la journée. Autant de questions pour lesquelles la municipalité a besoin d'un retour de la population. Dans un autre registre, nous avons été contactés par la municipalité de Cressier qui souhaite accueillir le futur Conseil des aînés le 10 juin 2016, à l'occasion d'une journée ouverte à tous les seniors de la Commune. Deux dossiers sur lesquels les futurs membres auront fort à faire !



APPEL À CANDIDATURES

Vous avez plus de 65 ans, êtes retraité et habitant la Commune ? Vous voulez vous investir pour améliorer les actions menées envers les seniors ? Vous disposez de temps libre ? Alors rejoignez le Conseil des aînés de Fegersheim-Ohnheim en remplissant la fiche d'inscription disponible à l'accueil de la mairie **avant le 1^{er} décembre 2015**.

Fegersheim accueille son nouveau curé

Fabrice Rebel a récemment rejoint la communauté de paroisses « Notre-Dame de l'Alliance » en qualité de curé. Né à Saverne il y a 37 ans, le nouveau locataire du presbytère de Fegersheim a débuté son parcours d'homme d'Eglise à 24 ans, après avoir mené des études de mesures physiques et occupé un poste dans une entreprise privée puis à l'ancienne DDE.

« J'ai souhaité entamer une réflexion personnelle, guidé par ma foi. J'ai rejoint le séminaire de Strasbourg en 2002 et, au fil des rencontres et des échanges, ma vocation s'est véritablement confirmée ». Ordonné diacre en 2008 à Colmar puis prêtre à la Cathédrale de Strasbourg en 2009, le Père Fabrice a officié à Saverne pendant 2 ans puis à Cronenbourg pendant 4 ans. « Je souhaite aujourd'hui consolider les actions mises en place par le curé Jean-Luc Friderich. J'accorde une importance toute particulière au sens de la famille : elle représente le socle de notre société et a besoin d'écoute et d'accompagnement. Mon action ira en priorité vers les parents tournés vers l'Eglise, à travers des rencontres directes ». Il ajoute que « l'Eglise de Fegersheim est ouverte à tous. Chacun peut s'y recueillir, s'accorder un temps de silence et de réflexion ».



Le curé Fabrice Rebel, devant les marches du Presbytère.

Du nouveau du côté du groupe vocal Alliance

Le chef de chœur Francis Hansmaennel a passé le relais à Jean-Robert Guirao qui a accepté de poursuivre la belle aventure du groupe vocal Alliance, commencée il y a tout juste une année. De plus, M. Guirao a spontanément rejoint le mode de fonctionnement associatif du groupe. A sa demande et en accord avec les choristes, les répétitions sont devenues hebdomadaires. Elles ont lieu le mardi soir de 20h à 22h en alternance dans deux lieux différents : les semaines impaires dans la salle Waldteufel de l'école municipale de musique et de danse (locaux du centre sportif et culturel) et les se-

maines paires dans la salle associative située en face de la Mairie. Dès la reprise du mois de septembre, de nouveaux choristes sont venus étoffer les rangs de la chorale. Pour chanter il n'est pas nécessaire de connaître le solfège et la musique. Il suffit d'aimer chanter et de se laisser emporter par la mélodie. Le groupe vocal Alliance continue d'accueillir de nouvelles personnes.

Renseignements auprès du Président Bernard Guilleux au 06 83 24 54 53.

Vente paroissiale dimanche 29 novembre

La paroisse protestante de Fegersheim-Lipsheim et environs organise sa vente paroissiale dimanche 29 novembre 2015 au centre sportif et culturel.

Un culte sera célébré à 10h par le pasteur Guy Moser à la Chapelle, suivi d'un apéritif à 11h et d'un repas à 12h30 avec au menu : consommé de boeuf à la moelle, pot-au-feu à l'alsacienne, potée de pommes-de-terre/crudités variées et assiette de desserts.

Tarif : 16€. Renseignements et inscriptions auprès de M. ou Mme Oertel au 03 88 64 08 50.



La troupe de théâtre du cercle S^t Maurice remonte sur les planches !

Depuis 1967, la troupe de théâtre alsacien est présente sur scène, sans interruption, dans la salle paroissiale.

Après le succès remporté en janvier 2015 avec la pièce de théâtre «Wiwermacht », la troupe se prépare activement pour une nouvelle représentation tirée du répertoire de Bernard Gombold « Im Hemmel sei Dank »... Un thème toujours d'actualité dans les villages où un curé doit faire face aux coûteuses rénovations de l'église. Les idées ne manquent pas et pourraient rapporter gros, mais c'est sans compter sur certaines mésaventures que la bonne du curé va devoir gérer... Pour apprécier la suite, la troupe vous invite à réserver les dates dans vos agendas

- Dimanche 10 janvier 2016 à 14h30
- Vendredi 15 janvier 2016 à 20h30
- Dimanche 17 janvier 2016 à 14h30
- Samedi 23 janvier 2016 à 20h30
- Samedi 30 janvier 2016 à 20h30

Salle paroissiale, impasse des Violettes à Fegersheim. Tarif : 8 €. Réservations à partir du 29 décembre 2015 à la bijouterie Binnert, 36 rue de Lyon, 67640 Fegersheim.

Informations au 03 88 64 02 02.



Hommage aux morts pour la France samedi 5 décembre à 10h

Le 5 décembre 2015 l'Union Nationale des Combattants de Fegersheim Ohnheim et Environs rendra hommage aux 24000 valeureux compagnons d'armes, militaires d'activité, appelés du contingent, fonctionnaires civils et de police, harkis et moghaznis, infirmiers,

ambulanciers et auxiliaires féminines, tous et toutes tués dans l'accomplissement de leur service pour défendre ce qui était alors un territoire Français ou sous la protection de la France.

Conseils de tailles pour l'automne !

A l'approche de l'hiver, le jardin se met en veille. Il est l'heure de faire place nette. Mais pas n'importe comment ! Fleurs fanées, bois morts et branches malingres, il faut couper avec discernement pour garantir un jardin en pleine santé pour le printemps.

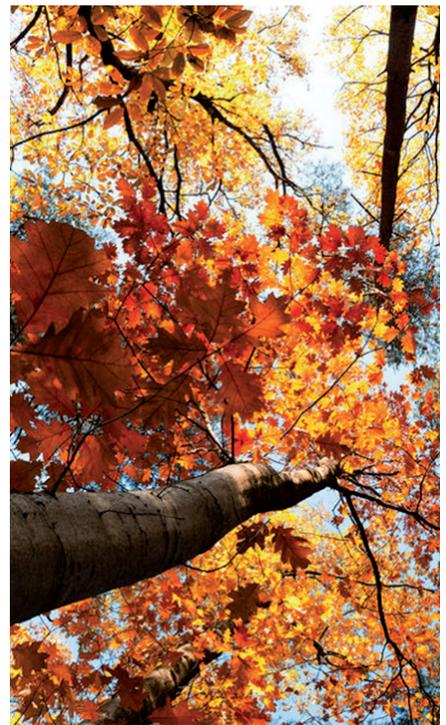
L'entretien des arbres avant l'hiver

La taille des arbres fruitiers à pépins (pommiers, poiriers) se fait en hiver, en évitant les périodes de gel. Les fruitiers à noyaux (cerisiers, pêchers...) s'élaguent quand à eux pendant et après la récolte. La taille doit être nette et en biais afin d'éviter que l'eau ne stagne. Il s'agit d'éclaircir le cœur de l'arbre en ôtant les branches mortes ou abîmées et celles qui se croisent (gardez les plus vigoureuses), celles qui poussent vers l'intérieur, celles qui poussent vers le bas ou à la verticale (elles ne donneront pas de fruits). Il faut réduire l'encombrement de l'arbre en sectionnant les branches principales à une ou deux ramifications de leur extrémité. La taille se fait toujours

au-dessus d'un bourgeon tourné vers l'extérieur afin d'éviter une repousse vers l'intérieur.

Tailler les arbustes pendant l'automne

Les plantes qui fleurissent en été (hortensia, rosier, hibiscus, etc.) peuvent être légèrement taillées afin d'arborer une jolie silhouette pour l'hiver. Une coupe plus sévère aura lieu début mars, au moment de la montée de sève. Les variétés qui fleurissent au printemps (forsythia, lilas, spirée, weigelia, etc.) ne doivent, elles, surtout pas être taillées à l'automne. Les fleurs du printemps existent déjà en novembre. La taille des arbustes se fait une fois leurs fleurs fanées, en avril, mai ou juin.



TRIBUNE DE LA MINORITÉ - INITIATIVES LOCALES, ENJEUX GLOBAUX

A l'instar de la 21^{ème} « Conférence des Parties » (COP 21) se tenant en France du 30/11 au 11/12/2015 et dont l'objectif est d'aboutir à un accord universel pour créer une véritable transition vers une économie et politique mondiale écoresponsables, le groupe « Décidons Notre Avenir » est fermement résolu à y apporter sa pleine contribution au sein des commissions siégeant à Fegersheim-Ohnheim.

En effet, décider l'avenir de notre « maison commune », ne peut être le monopole d'une minorité, mais celui d'un Conseil uni voire d'une population entière. Ce respect attendu de l'environnement dans lequel nous vivons, concerne chacun de nous et nous concerne tous ! Qui, aujourd'hui, refuserait de conduire des actions favorables à l'environnement et génératrices d'économies budgétaires se montrerait bien dispendieux et peu généreux envers le lendemain de ses concitoyens, administrés fussent-ils.

C'est la raison pour laquelle, nous osons ici, ramener notre fraise tandis que l'hiver approche (un non-sens accordé...) pour mieux enfoncer le clou dans une construction en peine de réalisation.

Un bilan énergétique de nos bâtiments communaux serait-il superflu si nous respectons un plan pluriannuel d'investissement de mise à niveau ? Surtout quand on sait que généralement, les pertes thermiques se font à 30% par les plafonds, 25% par les murs, 20% par le renouvellement de

l'air, 13% par les vitres, 7% par les sols et 5% par les ponts thermiques... Cela reviendrait-il trop cher de mieux gérer les lumières de notre commune en n'allumant qu'un lampadaire sur deux et, ou en éteignant le tout après minuit ? Ailleurs, l'expérience se pratique déjà... Avec le calme pour assurance, il n'en serait que plus aisé de savoir balayer devant nos portes et profiter d'un meilleur tri de nos déchets. Et si nous révisions aussi le fleurissement de notre banc communal en préférant les vivaces en pleine terre plutôt que d'alourdir la potence par des annuelles suspendues ? Petits et grands aurions-nous oublié comment planter les choux à la mode du jardin familial ou partagé ? Parents d'élèves, grands-parents, actifs ou retraités, le jeu n'en vaudrait-il pas la chandelle de révolutionner le transport de nos chérubins vers les écoles en organisant une ou deux lignes de pédibus ? Le retour de la poule dans nos jardins pourrait donner du neuf car... n'est-ce pas le cadre bucolique et champêtre qui nous fait encore préférer Fegersheim-Ohnheim à la Ville ? Si tel est le cas, c'est à nous, tous, qu'il revient d'en préserver la qualité et l'authenticité ! Le lien aidant, nous en appelons donc dès à présent à la mobilisation des Aînés qui dans leur dynamique sagesse sauront souhaitons-le, répondre et sûrement créer une nouvelle instance, celle de leur Conseil.

« Décidons Notre Avenir » ou inviter à penser global, agir local, c'est souhaiter ensemble, à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et de bonnes réalisations 2016 !

Laure Mistrion, Bernard Schaal, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz

Projection/débat Jungwa, l'équilibre rompu

PROJECTION suivie d'un débat



Jungwa,
l'équilibre rompu

« Le Ladakh, petite région du nord de l'Inde, subit depuis plusieurs années de terribles catastrophes naturelles, possibles conséquences du dérèglement climatique, qui font régulièrement de nombreuses victimes. Face à l'incompréhension d'un peuple qui a toujours vécu en équilibre avec son environnement, un auteur-réalisateur ladakhi nous fait part de leurs inquiétudes et préoccupations. L'association «Tisser la paix» propose une soirée projection/débat sur la thématique des changements climatiques.

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 À 20h
CAVEAU AU SOLEIL D'OR - FEGERSCHEIM

Gratuit, sur inscription - plateau
03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr
Buvette proposée par l'association de sauvegarde du patrimoine

Le Ladakh, petite région du Nord de l'Inde, subit depuis plusieurs années de terribles catastrophes naturelles, possibles conséquences du dérèglement climatique, qui font régulièrement de nombreuses victimes. Face à l'incompréhension d'un peuple qui a toujours vécu en équilibre avec son environnement, un auteur-réalisateur ladakhi nous fait part de leurs inquiétudes et préoccupations.

Vendredi 13 novembre à 20h au caveau. Entrée libre, avec plateau au profit de l'association «Tisser la paix». Buvette proposée par l'association du patrimoine. Réservation auprès de la mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.



Concert de Noël par la chorale des Gospel kids

Fegersheim accueillera pour la première fois la fameuse chorale des Gospel Kids pour un concert organisé à l'Eglise S^t Maurice. Une quarantaine d'enfants emmenée par le maître de chœur Alfonso Nsangu-Cornu interprétera des chants de Noël pour une immersion dans la magie de Noël.

Samedi 5 décembre à 20h30 à l'Eglise S^t Maurice. Gratuit, avec plateau. La soirée sera précédée du marché de Noël organisé par l'AFF de 16h à 20h30, sur la place de l'Eglise. Les habitants pourront venir se restaurer auprès des stands en place, avant d'assister au concert.

L'agenda de la bibliothèque



Rencontres pour les assistantes maternelles
jeudi 5 novembre et 10 décembre. Deux séances
proposées à 9h30 et 10h15.

Contact : ramintercommunal.gentilhome@gmail.com

Club lecture du jeudi : de 17h à 17h30, jeudi 5 novembre et 3 décembre. En 2016, tous les premiers jeudis du mois (sauf février, date à confirmer).

Contact : larondedeslivres@laposte.net

2 REPRÉSENTATIONS

bang bang

par la compagnie
LE THEATRE DE LA BERLUE

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015 À 20H
DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015 À 17H
CAVEAU AU SOLEIL D'OR - FEGERSCHEIM

Gratuit, sur inscription - plateau
03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr
Buvette proposée par le club de basket

Ils ont l'air si doux, si charmants. C'est affreux !

Le point de départ : Ils ont l'air d'anges si doux, si charmants. C'est affreux !

C'est le syndrome des cheveux bien peignés. On leur donnerait le bon dieu sans confession. Ce n'est jamais qu'un trompe l'oeil car ceux- là, ils sont doués. Ils ont un savoir-faire pour trueder, zigouiller, flinguer... Mais quelle rage, ont-ils tous, de jouer aux tueurs ?

Ces extraits de textes, ces petits bijoux sont taillés sur mesure, pour révéler des situations comiques autour du crime, celui que l'on sème au quotidien ou celui que l'on réfléchit lentement et longuement. C'est une bande, une famille : on ne sait pas trop, mais quand ils se retrouvent, ils se scotchent et s'animent.

Deux représentations :
samedi 21 novembre à 20h et dimanche 22 novembre à 17h au Caveau.

Entrée gratuite, plateau. Buvette proposée par le club de Basket. Réservation auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Tarifs des inscriptions
Réseau Pass'Relle : gratuit jusqu'à
16 ans, demi-tarif étudiants et moins
de 25 ans et comité d'entreprise.

+ d'infos sur
www.mediatheques-cus.fr/medias

Retour en images



1. Récolte apéro au Bio'tager en musique, le 22 août / 2. Les participants au concours des maisons fleuries réunis au caveau par la municipalité pour la cérémonie de remise des récompenses, le 1^{er} septembre / 3. «le diabète : peut-on le prévenir?», un stammtisch animé par Christiane Damge, présidente de l'association des diabétiques du Bas-Rhin, le 3 septembre dernier. / 4. Inauguration de l'école maternelle «Louise Scheppler», le 12 septembre, en présence notamment de la Députée Sophie Rohfritsch, du Président du Conseil Départemental Frédéric Bierry, de la Conseillère départementale et adjointe à Lingolsheim Catherine Graef-Eckert et de la Directrice académique Michèle Weltzer / 5. Visite des élus dans les 4 écoles de la Commune / 6. Les membres des associations réunis à l'occasion de la fête du sport, le 17 septembre au centre sportif et culturel / 7. Lancement du club lecture à la bibliothèque municipale, le 17 septembre / 8. Cérémonie des sportifs méritants au centre sportif et culturel le 19 septembre / 9. Le Président de l'Eurométropole de Strasbourg (ancienne CUS) en visite sur le territoire de Fegersheim pour une prise de connaissance des principaux chantiers en cours (ici devant la maison située au 5 rue de l'Eglise pour une présentation du contexte et de l'étude à venir) / 10. Près de 800 participants pour la 29^e édition de la soirée Baeckeofe, animée par le chanteur Graziano et les orchestres FM Light et Santa Rosa.



Bravo aux 800 coureurs et aux bénévoles rassemblés pour la 8^e édition des Foulées ! ©Myriam Caffart, Jean-Paul Munch

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - FERMETURE DE LA MICRO-CRÈCHE : UN CHOIX RESPONSABLE

Dans le domaine de la petite enfance, notre Commune dispose aujourd'hui de deux structures que sont le multi-accueil « la Marelle » et la micro-crèche « le Toboggan », et d'un dispositif d'accompagnement, le « Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) ». Ce dernier est à la fois destiné aux enfants par l'organisation d'ateliers, ainsi qu'aux parents et aux assistant(e)s maternel(le)s pour des informations et des conférences. La micro-crèche, qui accueillait en juin dernier 15 enfants dont 7 issus de la Commune, fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2015.

Les raisons de la fermeture du « Toboggan »

La micro-crèche a été créée en 2009, suite à la volonté de l'équipe municipale d'alors de créer une nouvelle structure destinée à la petite enfance. Les avantages d'un tel équipement étaient de disposer de 9 places supplémentaires de garde collective, d'une petite structure à taille familiale, et d'un équipement public sur Ohnheim. Dans la pratique, l'initiative a cependant posé des difficultés d'ordre financier (le reste à charge pour les familles étant relativement élevé), et de remplissage. Enfin, un récent avis émis par le médecin de la Protection Maternelle et Infantile est venu complexifier la situation remettant en cause l'adaptation des locaux pour les tout-petits. Le service n'étant plus adapté à la demande, le Conseil Municipal a ainsi voté la fermeture de la structure, en date du 14 septembre dernier, après en avoir avisé le personnel employé et les parents concernés. Soucieux des habitants de notre Commune, et grâce au travail des services,

nous avons par ailleurs pu proposer une place en crèche à 4 des plus jeunes enfants de Fegersheim à compter du 1^{er} janvier 2016, les 3 autres étant maintenant scolarisés à l'école maternelle.

Les perspectives pour demain

La fermeture du « Toboggan » s'est inscrite dans le cadre d'une réflexion sur la politique menée dans le domaine de la petite enfance, les élus ayant à coeur de maintenir un service de qualité et attractif. Le multi-accueil, qui compte à ce jour 20 places, va ainsi faire l'objet de quelques aménagements. Une nouvelle cuisine est envisagée pour 2016 et la climatisation des dortoirs est à l'étude pour un meilleur confort. Parallèlement, des échanges avec les communes d'Eschau, Plobsheim et Lipsheim sont en cours pour faire de l'actuel RAM intercommunal, un RAM confié en portage exclusif par Fegersheim. Ce changement vise prioritairement une simplification administrative pour une meilleure gestion au quotidien des services d'animations et d'accompagnement délivrés aux 170 assistant(e)s maternel(le)s recensé(e)s, ainsi qu'aux parents et à leurs enfants. L'offre de prestations serait conservée, voire étoffée, et toujours proposée aux communes qui en bénéficient actuellement.

Constatant l'attrait et les bons chiffres de fréquentation d'un service (le RAM) au détriment d'un autre (la micro-crèche), l'équipe municipale avance de manière responsable, dans l'intérêt du bien-vivre ensemble.

Pour l'équipe « Réussir ensemble pour le bien-vivre »,
Agnès Muller, adjointe aux affaires sociales

Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

T'Choupi, nouvelle mascotte de la Marelle !



Cette année, *T'Choupi*, personnage bien connu et apprécié des tout-petits, s'invite au multi-accueil « la Marelle ».

Créé en 1992 par Thierry Courtin, illustrateur et concepteur visuel, ce petit personnage aux allures de pingouin, a été adopté par les enfants comme la mascotte de la structure ! *T'Choupi* accompagne les enfants depuis le mois d'octobre et partage leur quotidien, les temps forts de la

journalée et certaines activités. Vous l'apercevrez peut-être au détour d'une rue, allant avec les enfants à la bibliothèque, aux séances de baby gym et peut-être au marché !

Pour commencer l'année, il a découvert en compagnie des enfants le goût, les saveurs, les herbes aromatiques, les épices et fabriqué du jus de pommes, à l'occasion de la semaine du goût, organisée du 12 au 18 octobre dernier.

CALENDRIER

NOVEMBRE

Permanence de Thierry Schaal, Maire
Sam. 7 novembre de 10h à 12h en mairie.

Cérémonie du 11 novembre
Mercredi 11 novembre à 10h30, place de l'Eglise.

En présence notamment des Sapeurs-Pompiers de Fegersheim-Eschau, de l'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim, de la Gendarmerie, de l'Union Nationale des Combattants et du Conseil Municipal des Enfants.

Projection/débat par l'asso. "Tisser la paix"
Vendredi 13 novembre à 20h au Caveau.
Détails page 9.

Permanence d'Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics
Sam. 14 novembre de 10h à 12h en mairie.

Bourse aux jouets, puériculture et vêtements enfants hiver de l'AFF
Samedi 14 novembre de 10h à 14h30 au centre sportif et culturel.

Installation des vendeurs de 9h à 9h45. Réservation obligatoire pour une table avec le bulletin d'inscription téléchargeable sur la page facebook de l'AFF et sur le site de la Commune. Prix : 15€ la table (10€ pour les détenteurs de la carte de membre AFF). Délai : dans la limite des places disponibles. Tarif entrée : 1€ pour toute personne à partir de 12 ans. Petite restauration sur place. Renseignements au 03 88 59 06 99 ou aff.fegersheim@gmail.com ou sur la page facebook de l'AFF.

Permanence de Maya Isorez, adjointe à la communication, développement durable, environnement et cadre de vie
Sam. 21 novembre de 10h à 12h en mairie.

Soirée dansante de l'AFF, avec repas
Samedi 21 novembre à partir de 19h au centre sportif et culturel.

Sur les rythmes des années 80 à nos jours : musique assurée par DJ Fred. Soirée réservée aux personnes de + de 16 ans. Repas : rosé pamplemousse ou bière, couscous, biscuit 3 chocolats ou mousse à l'ananas + café : prix 22€ par personne. Places limitées, réservation obligatoire. Les chèques seront encaissés une semaine avant la soirée. Arrêt des réservations : le 2 novembre. Bulletin de réservation disponible sur la page facebook de l'AFF ou sur demande au 03 88 59 06 99 ou aff.fegersheim@gmail.com.

Théâtre "Bang bang", compagnie la Berlue
Samedi 21 et dim. 22 novembre au Caveau.
Détails page 9

Permanence de Jean-Philippe Meyer, adjoint à l'urbanisme et au développement économique
Sam. 28 novembre de 10h à 12h en mairie.

DECEMBRE

Conte de Noël, dans le cadre de la Caravane de Noël
Mercredi 2 décembre à 10h30 au Caveau.
Gratuit, réservation en mairie.

Permanence d'Agnès Muller, adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, solidarité, handicap, logements aidés, maison de retraite et CCAS
Sam. 5 décembre de 10h à 12h en mairie.

Hommage aux Morts pour la France
Samedi 5 décembre à 10h, place de l'Eglise.
Organisé par l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Fegersheim.

Marché de Noël de l'AFF
Samedi 5 décembre de 16h à 20h30, place de l'Eglise.

Installation à partir de 14h. Les stands de boisson (vin chaud), confiserie et petite restauration sont réservés aux organisateurs. Réservation d'un emplacement avec bulletin de réservation sur demande au 03 88 59 06 99, aff.fegersheim@gmail.com ou sur la page facebook de l'AFF. Délai d'inscription : 30 novembre. Restauration sur place : vin chaud, chocolat chaud, jus de pommes chaud, crêpes, baguettes à l'alsacienne, croque monsieur jambon ou dinde et knacks.

Concert Gospel Kids
Samedi 5 décembre à 20h30 à l'Eglise S' Maurice.
Détails page 9.

Elections régionales
Dimanche 6 et 13 décembre.

Marché de Noël à l'EHPAD
Dimanche 6 décembre de 14h30 à 16h30.
Organisé par l'association des Amis du Gentil'Home.

Permanence d'André Herrlich, adjoint au scolaire, périscolaire et jeunesse
Sam. 12 décembre de 10h à 12h en mairie.

Fête de Noël des aînés
Samedi 12 décembre à 10h30 au centre sportif et culturel.
Repas et animations organisés par la Commune. Renseignements par téléphone au 03 88 59 04 57.

Collecte de sang
Mercredi 16 décembre de 17h30 à 20h30 à l'espace culturel de Lipsheim.

Spectacle de Noël de l'Ecole de musique
Vendredi 18 décembre à 19h au centre sportif et culturel.

Permanence de Sonya Dietsch, adjointe à l'animation, culture, CME, école de musique et de danse, bibliothèque, santé et bien-être
Sam. 19 décembre de 10h à 12h en mairie.

MARIAGES

Jérémy VOLLMER et Laura BIEBER
29 août 2015
Alexandre SKORACKI et Cécilia MOCA
5 septembre 2015
Yannick-Olivier DABURON et Valérie WEISSROCK
18 septembre 2015
Igor MIGHTCHENKO et Natalya KURMAEVA
10 octobre 2015
Franck FAIVRET et Linda MILLER
10 octobre 2015
Pascal SCHAFFHAUSER et Laure DIETSCH
24 octobre 2015

NAISSANCES

Tom VUILLERMET
23 août 2015
Dilay COSKUN
2 septembre 2015
Diba GRISVAL
3 septembre 2015
Elisa BURKHART
7 septembre 2015
Emilie FRANK
8 septembre 2015
Clément AVRIL
12 septembre 2015
Juliette GELLY
17 septembre 2015
Nolan GISSELBRECHT
2 octobre 2015
Mustafa Alp GUÇLU
3 octobre 2015
Chloé DEBES
6 octobre 2015
Thélyo CARION SIAT
18 octobre 2015

DÉCÈS

Jacqueline BILDSTEIN, veuve DAHLENT
5 septembre - 89 ans
Suzanne SITTLER, veuve TROESCH
8 septembre - 83 ans
Ernestine SEYLER, veuve MARX
18 septembre - 85 ans
René WURTZ
20 septembre - 60 ans
Marie MINKER, veuve FENDER
9 octobre - 82 ans
Raymond HEILI
9 octobre 2015 - 73 ans
Charlotte Marie LUCK, épouse HERTZMANN
19 octobre - 69 ans

Tous les couples qui fêteront leurs noces d'or ou de diamant en 2016 sont priés de bien vouloir en informer le secrétariat de la mairie au 03 88 59 04 57.